



DPAM

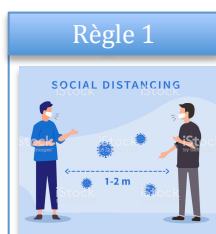
DIRECTION POLYNÉSIEENNE DES AFFAIRES MARITIMES

Lutte contre le Covid 19

Recommandation pour les navires de pêche

Fiche 3 : le travail à bord d'un navire de pêche

3 règles :



Règle 1
Maintenez une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes



Règle 2
Lavez-vous régulièrement les mains avec savon et/ ou solution désinfectante



Règle 3
Nettoyez et désinfectez l'espace de travail pour la destruction des germes

5 recommandations



Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les collègues embarqués



Un seul marin par passerelle. A défaut et si la passerelle est grande, maintenir une distance minimale d'un mètre et porter masque ou écran facial, des gants, et sortir régulièrement.



Lors des manœuvres respecter une distance d'un mètre entre les marins. En cas d'impossibilité, porter un masque ou un écran facial et des gants.



Lors du traitement des captures, respecter une distance entre les personnes. En cas d'impossibilité, porter un masque ou un écran facial et des gants.



Au retour, une fois à quai, nettoyer la tenue à l'eau savonneuse et rincer. Rincer aussi les bottes et laver les gants s'ils ne sont pas jetables.